

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 41 (1903)
Heft: 43

Artikel: Réhabilitée
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-200532>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
Grand-Chêne, 11, Lausanne.

Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :

BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS », LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4.50; six mois, fr. 2.50.

ÉTRANGER : Un an, fr. 7.20.

Les abonnements d'ent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.

Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



ALMANACH DU CONTEUR VAUDOIS 1904

en vente au Bureau
du Conteur (Imprimerie
Vincent), dans les li-
brairies, bibliothèques
de gares, kiosques de
journaux.

PRIX :
50 centimes.

AVIS. — Les nouveaux abonnés pour
l'année 1904 recevront **gratuitement** le
journal d'ici au 31 décembre prochain et
un exemplaire de l'*Almanach du Conteur*
(année 1903).

Réhabilitée.

La tour, prends garde (bis)
De te laisser abattre.

LA TOUR

Nous n'avons garde (bis)
De nous laisser abattre.

On n'a pas entonné cette bonne vieille chan-
son, il y a dix jours, lors de la remise à la ville
de Lausanne de la tour de l'Ale restaurée ;
elle eût été tout indiquée pourtant.

LE COLONEL ET LE CAPITAINE

Mon duc, mon prince, (bis)
Je viens à vos genoux.

LE DUC

Mon capitaine,
Mon colonel,
Que me demandez-vous ?

LE COLONEL ET LE CAPITAINE

Un de vos gardes (bis)
Pour abattre la tour.

LE DUC

Allez, mon garde, (bis)
Pour abattre la tour.

LE COLONEL, LE CAPITAINE ET LE GARDE

La tour, prends garde (bis)
De te laisser abattre.

LA TOUR

Nous n'avons garde (bis)
De nous laisser abattre.

Construite, suppose-t-on, entre 1210 et 1225,
la tour de l'Ale faisait partie des remparts du
faubourg du même nom. Ceux-ci ont disparu
depuis longtemps, avec les autres murailles
de la ville. De 1852 à 1870, l'ancienne tour de
défense servait d'abattoir des porcs. C'est là
qu'après chacune de ses exécutions, un facé-
tieux tueur de porcs, ôtant son bonnet et
se tournant vers les curieux, prononçait avec
gravité ces mots : « Les parents et les amis
peuvent se retirer. »

A partir de l'année 1888, la municipalité
loua le rez-de-chaussée de la tour, à raison
de 80 francs par an, à une marchande de

fruits, pour y serrer ses corbeilles et ses cais-
ses vides.

La passion des vieux mollons ne nous posé-
dait pas encore. Elle était même absente à
ce point, en 1875, qu'un membre du conseil
communal osa demander à la municipalité,
sans déchaîner une révolution, de voir s'il n'y
aurait pas lieu de saper l'édifice classé au-
jourd'hui au nombre des monuments histori-
ques. Bien plus, 116 habitants du quartier ap-
puyèrent chaudement cette idée.

La commission du conseil communal l'é-
pousa de même. La tour de l'Ale, disait-elle
dans son rapport, ne se distingue que par une
désolante régularité ; elle ressemble à toutes
les tours rondes. Au cours de la discussion,
un orateur émit l'avis que le souvenir de la
tour pourrait se perpétuer par la photogra-
phie. A quoi un autre conseiller répartit que
le portrait d'une personne aimée n'a jamais
produit le même effet que sa présence maté-
rielle.

Quinze ans s'écoulèrent sans que l'étude
demandée vit le jour. En 1890, les ennemis de
la tour livrent un nouvel assaut. Cette fois, ils
sont cinq cent quarante-et-un. Ils réclament la
démolition d'« un amas de molasse » qui nuit
à l'embellissement du quartier.

« Un amas de molasse ! Mais c'est au con-
traire une construction intéressante, qui donne
un cachet pittoresque à l'ensemble de la ville ! »
répliquent cent sept citoyens amoureux des
choses du passé. « Gardons notre tour et res-
taurons-la. »

Nouveau débat au conseil communal. La
pauvre tour s'entend traiter de « cylindre de
maçonnerie coiffé d'un très vilain toit », et
l'assemblée refuse de voter un centime pour
sa restauration.

Quatre ans se passent. « La tour est tou-
jours là, dominant deux rues de sa laideur ! »
lit-on dans une troisième pétition des habitants
du quartier. Et, dans une quatrième, ils re-
viennent à la charge : « Quand nous débarras-
sera-t-on de cette horreur ? » On allait l'abat-
tre. Emoi des historiens, des archéologues,
des peintres et des poètes. Ils convoquent une
assemblée populaire et y plaident avec tant de
chaleur la cause de la tour qu'ils retournent
comme un gant l'opinion publique, fondent
une société pour la restauration de l'édifice et
obtiennent des autorités, non seulement sa
grâce, mais encore sa réhabilitation.

Le revirement est si complet que les habi-
tants du quartier, adorant ce qu'ils allaient
brûler, deviennent dès lors les plus ardents
champions de ce qui, deux ou trois ans aupa-
ravant, leur semblait une horreur. Un « Club
de la Tour » se constitue. Serrés autour de sa
bannière écarlate, ses membres jurent qu'ils
verseront jusqu'à la dernière goutte de leur
sang pour la défense du bien-aimé monu-
ment.

Nous n'avons garde
De nous laisser abattre.

Et voilà comment la tour de l'Ale est plus
solide que jamais. Ainsi que le disait un ora-
teur, elle ressemble à ces personnes condam-

nées par la Faculté et qui deviennent quasi
centenaires. Ceux qui l'édifièrent ne firent
rien pour l'embellir ; mais est-ce une raison
pour empêcher ses amis de l'aimer ?

« On rencontre, dit M. A. de Molin, dans la
notice historique qu'il a consacrée à la tour de
l'Ale, on rencontre de par le monde des per-
sonnes qui sont très fières de leur noblesse et
font parade de l'antiquité de leur race. C'est
chez elles une faiblesse et une petitesse, puis-
qu'en somme elles n'y sont pour rien ; mais
il n'en est pas de même pour une ville, qui est
une collectivité. L'importance d'une cité dans
le monde ne se mesure pas au chiffre de ses
habitants et au nombre de ses industries. Il y
a un élément moral, fait de souvenirs histori-
ques, fait du renom des grands citoyens
qu'elle a produits et d'autres éléments maté-
riellement improductifs. Lausanne doit se sou-
venir qu'elle a été ville romaine, ville impé-
riale et épiscopale. Elle n'a le droit ni de renier
son passé, ni de déchirer ses parchemins. »

La tour, prends garde
De te laisser abattre.

LA TOUR

Nous n'avons garde
De nous laisser abattre.

Sermons de rois.

Nos journaux ont donné, il y a quelques
jours, le texte du sermon qu'adressa, diman-
che soir, Guillaume II, à ses fils, à l'occasion
de leur confirmation.

En cela, comme en bien d'autres choses
d'ailleurs, l'empereur d'Allemagne n'est pas
un novateur, tout imprévues que soient les
différentes manifestations de sa volonté.

Voici, comme pendant, le petit discours
que, le 6 avril 1790, Louis XVI adressa à sa
fille, la veille de sa première communion. La
France était alors en pleine révolution.

« Ma fille, vous me demandez ma bénédic-
tion ; je vous la donne de tout mon cœur.
» Vous connaissez l'importance de l'acte que
» vous allez accomplir. N'oubliez jamais ce
» que vous devez à Dieu. Mon enfant, les
» grands principes de la religion doivent être
» la règle de votre conduite. Nous sommes
» plus étroitement obligés, pour l'exemple, à
» les mettre en pratique. Cette religion sainte
» est la seule consolation qui nous soit donnée
» dans nos malheurs. Vous êtes en âge, ma
» fille, de sentir nos peines : je ne vous en ai
» jamais parlé ; mais dans ce moment je crois
» pouvoir m'épancher avec vous. Nos peines
» sont cruelles ; mais elles m'affligent moins
» que celles qui désolent le royaume. Les prié-
» res de l'innocence doivent trouver grâce au-
» près du Ciel. Adressez-lui les vôtres avec la
» ferveur dont vous êtes capable, pour obte-
» nir la fin de nos malheurs, et surtout pour
» mon peuple, dont la situation, je vous le
» répète, déchire mon âme. »

« Les larmes du père et du monarque,
ajoute la chronique, coulaient pendant ce dis-